

GUIDE DE L'INVESTISSEUR EN LIGNE – SCPI CAP FONCIERES & TERRITOIRES

Étape 1- Cliquez sur « Investir » en haut à droite de votre tableau de bord



Étape 2- Sélectionnez la SCPI Cap Foncières & Territoires



Étape 3- Cliquez de nouveau sur le bouton INVESTIR



Étape 4- Saisissez le montant que vous souhaitez investir

€

–

1 000 € 4 parts	1 250 € 5 parts	1 500 € 6 parts
--------------------	--------------------	--------------------

+

Tranches de 250 €
Montant minimum 1 000 €
Montant maximum pour une souscription en ligne 20 000 €

Étape 5- Complétez vos informations en suivant le déroulé des étapes

Étape 6- Votre bulletin de souscription est prêt. Cliquez sur « Signer » pour vérifier vos informations et signer en ligne votre document. Votre transaction sera étudiée pour validation par Foncières & Territoires.

